

Guénange à la Canner

URGENCES

Samu 57
Tous secteurs : aide médicale urgente (tél. 15).
ou 06 84 71 55 82) ; Klein à Illange (tél. 03 82 86 66 00) ; Sérafino à Uckange (tél. 03 82 86 36 10).
Pharmacie
Tous secteurs : composer le 3237.
Sapeurs-pompiers
Tous secteurs : tél. 18.
Ambulances
Guénange : Guénange ambulances (tél. 03 82 50 21 29)

Kédange-sur-Canner :
57-Assistance (tél. 03 87 77 98 18).
Metzervisse : Moselle Ambulances (tél. 03 82 51 04 63).
Gendarmeries
Guénange : boulevard du Pont (tél. 03 82 82 64 27).
Metzervisse : rue des Romains (tél. 03 82 56 80 70).

STUCKANGE

Le soleil pour vider les greniers



Photo RL

Malgré la concurrence de Distroff, les exposants avaient répondu nombreux à l'invitation des associations Sports et Loisirs et APE des Mésanges pour ce troisième vide-greniers de l'année. Et pour une fois, le soleil avait tenu aussi à être présent pour la plus grande satisfaction de tous, organisateurs et exposants. Quant aux spécialistes des bonnes affaires, ils les ont débusquées dans les deux marchés, heureux de cette concentration de choix.

VOLSTROFF

Les pongistes ont assuré



Bravo pour ce parcours en championnat, avec une deuxième équipe à la rentrée ? Photo RL

Si l'association dernière née à Volstroff, baptisée Ping Volstroff, se destine d'abord à la pratique du tennis de table en loisirs, elle n'en a pas moins engagé une équipe en championnat.

Des compétiteurs qui méritent d'être félicités pour leur beau parcours en Deuxième Division ne ratant leur accès pour la division supérieure qu'au terme de leur dernier match à domicile et en s'inclinant devant une équipe plus forte que la leur. Rappelons que cette équipe a été repêchée en extremis de

la relégation en division inférieure par la fédération... « Elle ne s'est pas trompée en croyant en nous et en nos chances... Et nous sommes très optimistes, au vu des progrès réalisés par tous, pour la saison 2013-14 où nous engageons certainement une deuxième équipe en championnat, d'autant plus que nous enregistrons des signatures de bons joueurs du secteur » déclare le président, Bruno Ernst. Bravo à ce jeune club aux débuts plutôt impressionnants.

Tirs de nuit

Joseph Schlemmer annonce des tirs de nuit sur sa réserve de chasse ainsi que sur celle de Roland Thuillier, et ce afin de réduire la population de sangliers qui nuisent aux cultures.

BERTRANGE-IMELDANGE

Barbecue au périscolaire

C'est à l'occasion de la fête organisée par l'équipe pédagogique des services d'accueil du périscolaire de Bertrange que les familles des enfants ont été invitées à se retrouver. Véronique Dubart, directrice, a tenu à remercier les différents partenaires, (PEP 57, municipalité, secrétariat de mairie, techniciens, associations BILCF, Apebi, police municipale, directrices d'écoles, enseignants), sans oublier les membres de l'équipe.



Photo RL

GUÉNANGE

Projet "Cœur de ville" : les choses se concrétisent

De la phase concertation, le projet Cœur de ville va entrer dans la phase validation. Ensuite, ce sera la phase réalisation qui pourrait débuter en 2015.

La concertation concernant le projet d'aménagement "Cœur de ville" a débuté le 12 avril dernier avec une réunion publique d'information qui a rassemblé salle Voltaire tous les Guénangeois intéressés par cet imposant projet. Depuis, ceux qui le souhaitent ont pu consulter les registres en mairie et y noter leurs questions et leurs remarques. À noter que la maquette et les registres y sont toujours consultables.

Les responsables municipaux ont tenu compte de ces remarques et une seconde réunion d'information a eu lieu salle Voltaire, présidée par le maire, Jean-Pierre La Vaullée avec M. Balland, adjoint chargé des travaux, M. Fröhlich, architecte urbaniste, M. Munier, responsable de la Sodevam et plusieurs responsables impliqués dans le projet. Un projet qui comporte, rappelons-le, des logements : en locatif, en locatif aidé, en accession à la propriété, un habitat pour seniors, des locaux commerciaux, un groupe scolaire, un marché couvert, entre autres.

Qu'y a-t-il de nouveau par rapport à avril ? Le point a été fait sur l'étude environnementale, sachant qu'il y a une contrainte : la présence de la ligne à haute tension. Il faudra "faire avec" car son déplacement coûterait un million d'euros : trop cher. Mais cela permettra la réalisation d'un espace vert et d'une grande place publique conviviale. Créer un nouveau quartier c'est bien, encore faut-il le relier au tissu urbain existant : les responsables du projet ont étudié la question. Les futures ventes foncières pour l'habitat permettront la réalisation d'équipements routiers et de réseaux : éclairage public, assainissement, bassin de rétention. Il y aura trois rues principales à créer, notamment la liaison Boulevard du Parc - rue Jean-Baptiste-de-la-Salle et



Rôle des responsables municipaux : réfléchir, évaluer les besoins, anticiper l'évolution. Photos RL

Il faudra s'accomoder de la ligne haute tension

une rue parallèle au Boulevard du Parc. S'est reposée la question de la réalisation de la future école censée remplacer les écoles élémentaires et maternelles du Bois et de Saint-Matthieu. Pour le maire, l'école est un élément du dossier, mais loin d'en être le plus important : « Il faudra

voir le moment venu ». Selon M. La Vaullée, l'essentiel pour une équipe municipale est d'avoir une vision de l'avenir et de le préparer : « Il faut travailler avec le temps pour pouvoir réaliser le moment venu : notre rôle est

À propos de l'école : « Il faudra voir le moment venu ».

2013. Suivra alors une période administrative. Quant aux premiers coups de pioche, ils pourraient commencer début 2015.



Les Guénangeois peuvent toujours consulter les registres du projet ZAC Cœur de ville en mairie.

LUTTANGE

Les cow-boys en force... à l'école

L'école primaire a clos son année scolaire par son spectacle de fin d'année. Chants et danses étaient au rendez-vous avec un thème particulier : le Far West. Les enfants du cours moyen ont remercié à leur façon leur maîtresse Mireille Ludemann, qui après avoir passé une bonne partie de sa carrière à Luttange, se retire pour aller enseigner à quelques kilomètres de là. Tous ont pu poursuivre ce début de soirée à la kermesse scolaire organisée par l'Association des parents d'élèves.

Les parents ont pu faire de belles photos de leurs enfants en version cow-boy. Photo RL



BOUSSE

Les choristes au premier plan



C'était l'heure des mises à l'honneur au sein de l'association des chorales de Bousse. Photo RL

La présidente de l'association des chorales de Bousse, Pascale Bantz-Meyer a tenu, au nom de l'association, à honorer des choristes. C'était le cas pour Angeline Rollin et Bernard Scheyer, respectivement à la baguette de La Pastourelle et de la chorale paroissiale. Honorées également Fabienne Paix, Mariette Antoine, Françoise Martin et Marie-Reine Scheyer. Un petit cadeau a été remis à chaque choriste afin de les remercier pour le travail fourni tout au long de nombreuses années, le tout avec compétence, patience et gentillesse. Chacun et chacune ont donc pour un temps laissé les cordes vocales au repos le temps du repas annuel de l'association.

METZERVISSE

Collecte de sang

Une collecte de sang, organisée par l'Association pour le Don de sang bénévole de Basse-Ham, avec le concours de l'Établissement français du sang de la Moselle aura lieu le lundi 8 juillet prochain de 15 h 45 à 18 h 45 au centre culturel du chef-lieu de canton.

SAINT-FRANÇOIS-LACROIX

Bienvenue à Yann

Le petit Yann a ouvert les yeux au monde le 24 juin. Ses parents, Emilie et Yorick Manesse, ainsi que son frère, Ewen, sont comblés de bonheur.

Toutes nos félicitations aux heureux parents et nos vœux de prospérité au bébé.

SERVICES

Loisirs

Distroff : bibliothèque, de 16h à 18h.
Luttange : bibliothèque municipale, impasse des Ecoles, de 19h45 à 21h15.

Permanences

Metzervisse : des écrivains publics, de 16h à 18h, rue des Romains.
Tous secteurs : Drogue info-service, numéro vert 0 800 23 13 13.

NUMÉROS

Correspondants

Aboncourt, Buding, Kédange-sur-Canner : F. Belner (tél. 03 82 83 53 84).
Bertrange-Imeldange : Jean-François Schaeffer (tél. 09 54 04 09 40 ou 06 51 77 35 99) ; jef.prof57310@free.fr
Bettelainville-Luttange : Isabelle Gabriel (tél. 07 70 64 53 99).
Bousse : Roger Mercier (tél. 03 87 73 05 09 ou 06 68 28 08 06).
Distroff, Metzervisse, Valmestroff : Jean-Marie Hentzen (tél. 03 82 56 87 95 ou 06 09 11 65 47).
Elzange : Guy Soulet (tél. 03 82 55 00 12).
Guénange : contacter la rédaction (tél. 03 82 59 14 02).
Hombourg-Budange : Marc Tellez (tél. 03 82 83 93 13).
Inglange : Rose Rock (tél. 03 82 56 88 99).
Menskirch : Xavier Kilburger (tél. 03 87 64 92 44).
Metzervisse : Brigitte Lounissi (tél. 03 82 83 93 22).
Rurange-lès-Thionville : Jean-Luc Massaro (tél. 03 87 73 91 27 ou 06 80 23 78 89).
Saint-François-Lacroix, Volstroff : F. Belner (tél. 03 82 83 53 84).
Stuckange : Alain Jost (tél. 03 82 56 89 50).

Acquisition de terrains pour le stade de foot

Les édiles ont décidé de l'acquisition de tout ou partie de différents terrains dont la commune a besoin pour la création d'un terrain de football au niveau du complexe sportif.

Par ailleurs, le conseil municipal a émis un avis favorable à la demande de la société Air Liquide France Industrie en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une nouvelle unité de séparation des gaz de l'air concernant le site de la centrale de l'Est.

Au fil des délibérations

- La Communauté de communes de l'Arc mosellan ayant procédé en lieu et place de la commune aux acquisitions foncières pour la création de la piste cyclable Charles-le-Téméraire, une régularisation par le rachat des terrains à la CCAM pour ladite piste a été validée pour un montant de 15 909 € TTC.
- La prescription de révision sur l'ensemble du territoire communal du Plan d'occupation des sols

(POS) et sa transformation en Plan local d'urbanisme (PLU) a été adoptée.

- Une subvention exceptionnelle sera sollicitée auprès de l'Assemblée nationale (réserve parlementaire) pour des travaux de rénovation des sols du 1^{er} étage à l'école Saint-Rémy.

- Une subvention exceptionnelle de 400 € sera accordée à l'association Tricolore sportive Bertrange-Imeldange, afin de contribuer au stage d'été jeunes.

- Une convention de prestation de service pour l'entretien des appareils d'incendie de la commune avec Véolia Eau - Compagnie générale des Eaux est acceptée.

- Pour finir, le conseil a modifié une phrase dans le contrat de location de la salle Jacques-Martin pour des particuliers, sachant que le parquet doit être balayé, non lavé, "ou seulement détaché avec le produit fourni".